## UNIVERSITÉ DE GENÈVE

# **DISCOURS**

PRONONCÉS A LA

## SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

LE SAMEDI 21 JANVIER 1893

POUR LA

DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES

GENEVE IMPRIMERIE AUBERT-SCHUCHARDT 1893

#### DISCOURS D'OUVERTURE

DE

### M. le Professeur G. JULLIARD

Recteur.

#### Mesdames et Messieurs,

Pendant l'année 1892 l'Université a eu le malheur de perdre M. le D<sup>r</sup> H. Girard, un de nos privat-docents.

M. Girard, originaire du canton de Neuchâtel, était venu se fixer à Genève en 1880. Dès 1885 il fit plusieurs travaux de physiologie expérimentale dans le laboratoire de M. Schiff.

Après avoir remplacé ce professeur pendant un semestre, il faisait depuis 1890, comme privat-docent, un cours élémentaire de physiologie, lorsque le 25 avril 1892, il fut enlevé subitement à sa famille et à ses amis à l'âge de 46 ans.

La mort du D<sup>r</sup> H. Girard est une perte très regrettable pour notre Faculté de médecine où l'on appréciait beaucoup son talent et son aimable caractère.

Deux nouvelles chaires ont été créées à l'Université par l'initiative du Conseil d'Etat. Ce sont : dans la Faculté des Lettres, une chaire de Logique et de classification des Sciences, à laquelle notre concitoyen M. Adrien Naville, professeur à l'Académie de Neuchâtel, a été appelé comme professeur ordinaire; dans la Faculté des Sciences, une chaire de Chimie théorique et technique, à laquelle notre concitoyen M. Th. Guye a été appelé en qualité de professeur extraordinaire.

Dans cette dernière Faculté, M. Duparc, professeur extraordinaire de minéralogie, est devenu professeur ordinaire.

Treize nouveaux privat-docents figurent pour la première fois sur nos programmes. Ce sont : pour la Faculté des Sciences, MM. Jaubert, Rosier, Penard, Briquet, Mazel, Dussaud et Krafft; pour la Faculté de Droit, MM. Paul Moriaud et Gabriel Odier; pour la Faculté de Médecine, MM. Froehlich, Sulzer et Wisard; pour la Faculté des Lettres, M. Frommel.

Le nombre des personnes inscrites aux cours du présent semestre s'élève à 841; les étudiants réguliers comptent dans ce chiffre pour 614, soit 35 de plus qu'au semestre dernier.

Pendant l'année 1892, l'Université a conféré 108 grades, soit : en Sciences, 18 baccalauréats, 17 doctorats et 8 diplômes de chimiste; en Lettres, 14 baccalauréats et 6 licences; en Droit, 2 doctorats et 10 licences; en Théologie, 5 baccalauréats; en Médecine, 10 baccalauréats et 17 doctorats.

Enfin, le Sénat, voulant rendre hommage à un illustre savant, a décerne le diplôme de docteur en médecine honoris causa à M. Louis Pasteur à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, qui a été célébré à Paris le 27 décembre dernier.

La Faculté des Lettres a inauguré cette année des cours de vacances. Ces cours, qui se donnent pendant les vacances universitaires, sont destinés aux membres du corps enseignant qui désirent se perfectionner dans la connaissance de la littérature et de la langue française. Ils ont eu licu en été et en automne. 125 personnes, presque toutes venues de très loin, les ont suivis. Preuve manifeste que cette innovation est heureuse et qu'elle répond à un besoin. Nous remercions les professeurs qui ont bien voulu sacrifier leurs propres vacances au succès de ces cours, qui ont été très appréciés.

La Faculté de Droit a reçu un legs de 6000 francs de feu M. Edgar Aubert; ce legs, accepté avec reconnaissance, est destiné à délivrer tous les deux ans un prix de 500 francs à un travail sur un sujet de droit fédéral.

La Société académique nous a prêté comme par le passé son concours aussi utile que dévoué. Elle a largement contribué au Musée de moulage antique, à un cours de droit fédéral, à un cours de français destiné aux étudiants orientaux, aux bibliothèques de la Faculté de Théologie et du Laboratoire de Physique, à l'envoi de deux délégués à l'Université de Dublin et à subventionner l'expédition de nos programmes à l'étranger.

Je suis heureux d'exprimer ici à la Société académique notre grande reconnaissance pour les précieux services qu'elle rend à notre Université.